



DOSSIER DE CONSULTATION

Marché de services en procédure adaptée

en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Mission d'assistance technique pour la passation de marchés publics de fourniture de produits, services et travaux d'un GCSMS de 8 EHPAD publiques territoriales

1 Acheteur

1.1 Pouvoir adjudicateur qui passe le marché

Le Groupement de Coopération Social et Médico-Social « Groupement Gérontologique du Cœur d'Hérault » domicilié 282 chemin Farrat à SOUBES (34700) est composé de :

SIVOM de la Rouvière - EHPAD La Rouvière & l'Anglade - 34700 SOUBÈS

CCAS de Lodève - EHPAD l'Écureuil - 34700 LODÈVE

CCAS de Clermont-l'Hérault - EHPAD Ronzier-Joly - 34800 CLERMONT-L'HERAULT

CCAS de Gignac - EHPAD les jardins du Rival - 34150 GIGNAC

CCAS du Pouget - EHPAD Raoul Boubal - 34230 LE POUGET

CCAS de Saint Bauzille de la Sylve - EHPAD Notre Dame du Dimanche – 34230 ST BAUZILLE DE LA SYLVE

CCAS de Paulhan - EHPAD Vincent Badie – 34230 PAULHAN

CCAS de Saint Pargoire - EHPAD Monplaisir – 34230 SAINT PARGOIRE

Téléphone : 04.67.44.33.03 - Courriel : secretariat@gecoh.fr

1.2 Nom, prénom, qualité du signataire du marché

M. Daniel BOSCH, Président du GECOH.

1.3 Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Madame ou monsieur XXXXXX

1.4 Comptable assignataire

Madame ou monsieur XXXXXX, Téléphone : XXXXXX

2 Consultation

2.1 Conditions de participation

Les candidats peuvent produire toute pièce qu'ils estiment de nature à appuyer leur candidature et leur offre.

2.2 Examen des offres et négociation

Les offres de chaque candidat sélectionné seront analysées. Les offres inappropriées au sens de l'article 59 du Décret n°2016-360 seront éliminées.

A la suite de cet examen la personne responsable du marché pourra engager les négociations avec au minimum les 3 candidats ayant présenté les meilleures offres conformément aux critères pondérés ci-dessous.

Au terme de ces négociations les offres seront classées conformément aux critères pondérés définis ci-après.

2.3 Critères d'attribution

Le pouvoir adjudicateur analysera les offres et établira un premier classement en considérant les critères ci-après présentés avec leur pondération.

Méthodologie et service	70%
Prix des prestations	30%

2.4 Renseignements

Personne à contacter : XXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXX

2.5 Retrait des dossiers

XXXXX

Téléphone : XXXXXXXXXX
Télécopieur : XXXXXXXXXX
Courriel : XXXXXXXXXX

Télécharger le dossier : [XXXXXXXXXXXX](#)

2.6 Remise des offres

2.6.1 Date limite de réception des offres

19 novembre 2018 à 12 heures

2.6.2 Délai de validité des offres

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.6.3 Présentation des offres

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés, l'unité monétaire utilisée sera l'euro.

Les offres seront composées des pièces suivantes :

- **Dossier de consultation (complété, daté et signé par le candidat)**
- **Proposition financière détaillée**
- **Mémoire technique permettant l'évaluation de la valeur technique : Méthodologie et services**
- **Toute pièce que les candidats estiment de nature à appuyer leur offre**

Elles seront transmises sous pli portant la mention « Offre pour une mission d'assistance technique pour la passation de marchés publics de fourniture de produits, services et travaux pour le GECOH ».

Le candidat retenu devra produire les attestations de régularité fiscale et sociale ainsi qu'une attestation d'assurance pour l'année en cours.

2.6.4 Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées

XXXXXXX

XXXXXXX

3 Marché

3.1 Objet

Le GECOH souhaite déléguer à un opérateur économique la gestion de ses achats selon ses besoins, dans le respect de la stratégie de chacun de ses membres et du code des marchés.

Le présent marché est passé sous la forme d'un marché public de prestations intellectuelles à bon de commande. Il a pour objet une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation de marchés publics de fourniture de produits, services et travaux du GECOH.

Chaque marché donnera lieu à un bon de commande de prestation intellectuelle définissant le marché, le montant de la prestation et le périmètre des établissements qui y participera.

3.2 Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- Le présent dossier de consultation
- La proposition financière détaillée
- Le mémoire technique de la méthodologie et du service
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles.

3.3 Durée du marché

Le marché débute au 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 12 mois, renouvelable tacitement 2 fois.

3.4 Prix et règlement du marché

3.4.1 Prix du marché

3.4.1.1 Caractéristiques de l'offre financière

L'offre financière est réputée comprendre toutes les charges fiscales ou autres, frappant obligatoirement la prestation, les frais afférents aux déplacements ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution de la prestation.

3.4.1.2 Variations dans les prix

L'offre financière est ferme pour la durée du marché.

3.4.2 Modalités de règlement

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées suivant le rythme établi par la proposition financière.

Les montants des factures sont calculés en appliquant le taux de TVA en vigueur à la date de la signature du bon de commande.

Le délai de paiement des factures est fixé à 30 jours.

3.5 Pénalités de retard

Les dispositions du CCAG-PI sont seules applicables.

3.6 Résiliation du marché

Les dispositions du CCAG-PI sont seules applicables.

3.7 Dispositions générales

Le titulaire est soumis aux obligations résultant des lois et règlements relatifs à la protection de la main-d'œuvre et aux conditions de travail :

- Responsabilité :

D'une façon générale, le titulaire assume les risques et responsabilités découlant des lois, règlement et normes en vigueur.

A ce titre, le titulaire répond notamment des responsabilités et garanties résultant des principes dont s'inspirent les articles 1792 et 1792-2 du code civil.

- Assurance de responsabilité civile.

Les titulaires et leurs sous-traitants éventuels, doivent être garantis par une police destinée à couvrir leur responsabilité civile en cas de préjudices causés à des tiers, y compris le maître de l'ouvrage, à la suite de tout dommage corporel, matériel et immatériel consécutif, du fait de l'opération en cours de réalisation ou après sa réception.

Les titulaires doivent fournir une attestation avant la notification du marché, émanant de leur compagnie d'assurance ainsi que les attestations de leurs sous-traitants, répondant aux mêmes conditions de garanties. Ils doivent adresser ces attestations au maître d'ouvrage au cours du premier trimestre de chaque année, pendant toute la durée de leur mission. Sur simple demande du maître d'ouvrage, les titulaires doivent justifier à tout moment du paiement de leurs primes ainsi que de celles de leurs sous-traitants.

- Mesures d'ordre social :

Application de la réglementation du travail, le titulaire est soumis aux obligations résultant des lois et règlements relatives à la protection de la main-d'œuvre et aux conditions de travail.

Avant tout commencement d'exécution, le titulaire doit remettre à la personne publique, une attestation sur l'honneur indiquant s'il a ou non l'interdiction de faire appel, pour l'exécution du marché, à des salariés de nationalité étrangère et, dans l'affirmative, certifiant que ces salariés sont ou seraient autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

3.8 Dérogations au C.C.A.G. P.I.

Néant.

4 Engagement du Candidat

4.1 Identification du candidat (le cas échéant en tant que membre du groupement)

Nom ou dénomination et adresse du siège du candidat ou du siège social, téléphone, télécopie, courriel

Nom ou dénomination de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation et adresse, téléphone, télécopie, courriel

Forme juridique du candidat (entreprise individuelle, SA, SARL, association, personne publique, etc.) :

Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la société :

4.2 Engagement du candidat

4.2.1 L'offre financière

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage, sur la base de mon offre financière et conformément aux documents susmentionnés, à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués au présent dossier de consultation.

4.2.2 Compte(s) à créditer - Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

4.2.3 Durée de validité de l'offre

Le présent engagement me lie pour la durée de validité des offres indiquée au paragraphe 2.6.2.

4.3 Déclarations/ Attestations sur l'honneur

Le candidat individuel ou chaque membre du groupement déclare sur l'honneur, en application des articles 50, 51 et 52 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics :

- a) N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 ;
- b) Être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

4.4 Signature d'une personne ayant pouvoir d'engager la personne morale candidate - Nom et qualité du signataire

A _____, le _____

Signature et tampon

5 Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée.

A _____, le _____
Signature et tampon